

Dans une course bien réglée, il y a ordinairement quatre têtes ; qui sont toutes de carton. La première, est celle de la lance, qui est posée sur une espèce de chandelier de fer attaché au mur ou à un pilier du manège : ce chandelier est mobile & tourne sur deux pitons ; il doit être long de deux pieds, & élevé à huit pieds de terre.

La seconde, est une tête de Méduse, plate & large d'un pied plus ou moins, appliqué sur une forte planche un peu plus grande ; & l'on attache cette planche au haut d'un chandelier de bois, qui doit être élevé de terre de cinq pieds, ou bien on la place au-dessus de la barrière.

La troisième tête, est celle du More ; on la place de même que celle de Méduse, au haut d'un chandelier de bois de même hauteur, ou au dessus de la barrière.

La quatrième tête, est celle de l'épée, qui doit être posée à terre sur une petite éminence à deux pieds & demi du mur ou de la barrière.

Il faut placer les têtes suivant la longueur du manège, qui, comme nous l'avons dit, doit être un carré long d'environ 120. pieds, & large de 36. Cela supposé, la tête de la lance doit être placée aux deux tiers de la course, c'est-à-dire, à 80. pieds du coin du manège, où l'on prend la première demi-volte.

La tête de Méduse doit être placée à 5. pieds du mur, du même côté que celle de la lance, & à la moitié du manège, si le lieu de la course est fermé de mur ; mais lorsqu'il ne l'est que par